



CONCOURS
MAKE UP ARTIST
3^{ÈME} ÉDITION

RÈGLEMENT

INTRODUCTION

L'école Elysées Marbeuf, vous donne l'occasion de vous exprimer artistiquement, d'imaginer et de créer !

DÉTAILS DU CONCOURS

Le Concours Make-up Artist 2019, est un concours de maquillage national et ouvert :

- > aux personnes âgées d'au moins 18 ans
- > aux personnes hors professionnel esthétique, maquillage et coiffure

LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES SE FERA UNIQUEMENT EN LIGNE

Il se déroulera en 3 temps :

✓ ÉTAPE 1 : Formulaire de candidature en ligne à remplir (avant le 28 Février 2019)

Transmettre via le formulaire en ligne les éléments suivants :

- Dessin du maquillage réalisé sur un « face chart »
- 1 photo du modèle non maquillé
- 5 photos du modèle maquillé (visage de face, visage de profil, gros plan yeux ouverts, gros plan yeux fermés, gros plan lèvres)
- 1 photo du maquilleur/de la maquilleuse

La liste des 20 candidats sélectionnés pour l'étape 2 sera mise en ligne sur le site du Concours Make-up Artist le 20 Mars 2019 : www.concours-make-up-artist.fr

En cas de sélection lors de l'étape 1

✓ ÉTAPE 2 : Formulaire de candidature en ligne à remplir (avant le 02 Mai 2019)

Transmettre via le formulaire en ligne les éléments suivants :

- Dessin du maquillage réalisé sur un « face chart »
- 1 Photo du modèle non maquillé
- 5 Photo du modèle maquillé (visage de face, visage de profil, gros plan yeux ouverts, gros plan yeux fermés, gros plan lèvres)

La liste des 10 candidats sélectionnés pour l'étape 3 sera mise en ligne sur le site du Concours Make-up Artist le 15 Mai 2019 : www.concours-make-up-artist.fr

En cas de sélection lors de l'étape 2

✓ ÉTAPE 3 – LA FINALE : Les 10 finalistes réaliseront le maquillage sur le thème imposé lors de l'étape 2 le jour du Gala de l'école Elysées Marbeuf en Juin 2019 selon les conditions générales du règlement du concours.

MODALITÉS DE SÉLECTION

ÉTAPE 1

Les candidats devront réaliser un maquillage sur le thème de l'étape 1.

Ils devront renvoyer avant **le 28 Février 2019** leur dossier de candidature via le formulaire de l'étape 1, disponible sur le site web du concours : www.concours-make-up-artist.fr.

Leur dossier comportera les éléments suivants :

- › Dessin du maquillage réalisé sur un « face chart ». Le fichier « face chart » est téléchargeable sur le site à partir d'Octobre.
- › Photo du modèle non maquillé
- › Photo du modèle maquillé de face en prenant en compte les cheveux et le cou
- › Photo du modèle maquillé de profil
- › Photo du modèle maquillé gros plan yeux ouverts
- › Photo du modèle maquillé gros plan yeux fermés
- › Photo gros plan lèvres
- › Photo du maquilleur/de la maquilleuse

Informations complémentaires :

- › Le candidat devra expliquer son choix, ses ressources et les produits utilisés
- › Le candidat est libre d'utiliser tous les produits de maquillage et artifices
- › Le maquillage sera évalué selon les critères suivants :
 - Respect du thème
 - Créativité
 - Originalité

À l'issue de l'étape 1, **20 candidats** seront sélectionnés pour l'étape 2. La liste des 20 candidats sélectionnés pour l'étape 2 sera mise en ligne sur le site du Concours Make-up Artist le 20 Mars 2019 : www.concours-make-up-artist.fr

MODALITÉS DE SÉLECTION

ÉTAPE 2

Les 20 candidats sélectionnés devront réaliser un maquillage sur le thème imposé lors de l'étape 2.

Les 20 candidats sélectionnés devront renvoyer avant le 02 Mai 2019 leur dossier de candidature via le formulaire de l'étape 2, disponible sur le site web du concours : www.concours-make-up-artist.fr.

Leur dossier comportera les éléments suivants :

- › Dessin du maquillage réalisé sur un « face chart ». Le fichier « face chart » est téléchargeable sur le site à partir de Janvier.
- › Photo du modèle non maquillé
- › Photo du modèle maquillé de face en prenant en compte les cheveux et le cou
- › Photo du modèle maquillé de profil
- › Photo du modèle maquillé gros plan yeux ouverts
- › Photo du modèle maquillé gros plan yeux fermés
- › Photo gros plan lèvres.

Informations complémentaires :

- › Le candidat devra expliquer son choix, ses ressources et les produits utilisés
- › Le candidat est libre d'utiliser tous les produits de maquillage et artifices
- › Le maquillage sera évalué selon les critères suivants :
 - Respect du thème
 - Créativité
 - Originalité

À l'issue de cette étape 2, **10 candidats** seront sélectionnés pour la finale. La liste des 10 candidats sélectionnés pour l'étape 3 sera mise en ligne sur le site du Concours Make-up Artist le 15 Mai 2019 : www.concours-make-up-artist.fr

MODALITÉS DE SÉLECTION

ÉTAPE 3 - FINALE

Votre candidature a été sélectionnée suite à l'étape 2 ; voici les modalités de l'étape 3 (finale).

Les 10 finalistes devront réaliser le maquillage proposé à l'étape 2, conforme aux photos transmises, le jour du Gala de l'école Elysées Marbeuf en Juin 2019.

1. Vous aurez 2h30 pour réaliser votre maquillage et mettre en situation votre modèle (accessoires – tenue vestimentaire)
2. Le dress code des maquilleurs/maquilleuses sera imposé :
 - un t-shirt (fourni par Elysées Marbeuf)
 - un pantalon noir
 - des chaussures noires
3. Votre modèle défilera devant le jury
4. Délibération du jury le jour même
5. Résultat le jour même
6. Le ou la gagnant(e) remportera : un cadeau d'une valeur de 5000 €.

NB : AUCUN FRAIS (ACHATS DE PRODUITS, HÉBERGEMENT, DÉPLACEMENTS, ETC) NE SERA PRIS EN CHARGE.